



2383033

L'ACS a le plaisir de vous convier,
en partenariat avec le Crédit Agricole de Six Fours,
aux concours qualificatifs aux Championnats de France :

Samedi 17 juin 2017 : FEDERAL et FITA

Le tir FITA du samedi sera support du championnat du Var
uniquement pour la catégorie Poussin (sans finale)

Dimanche 18 juin 2017 : FEDERAL et FITA

FITA support Championnat du VAR avec Finales en Duels

Le tir FITA du dimanche n'est pas ouvert à la catégorie Poussin

Stade de la Guicharde (pelouse Rugby) 294 Avenue du stade 83110 Sanary
43°7'53.38"N / 5°47'53.81"E (Perdu ? : 06 47 05 06 74)

Fédéral FITA	Jour	Ouverture du greffe Vérification matériel	Entraînement (45 minutes)	Début des tirs
	Samedi 17/06	13h30	14h00	14h45

Fédéral FITA avec finales	Jour	Ouverture du greffe Vérification matériel	Entraînement (45 minutes)	Début des tirs
	Dimanche 18/06	8h45	9h15	10h00
Début finales individuelles FITA			14h00	

Arbitre responsable : Jean-Michel GILBERT

Arbitres : Corinne GARCIA, Erick DIEUDONNE (S), Dominique THENOT (D)

Résultats généraux : Dimanche vers 18h00, suivis du pot de l'amitié.

Récompenses : Championnat du Var FITA uniquement

Catégories	FITA		Fédéral	
	Distances	Blasons	Distances	Blasons
Poussins **	2x20 m	80 (1,10m)		
BH - BF	2x30 m	80	2x20 m	80
MH - MF	2x40 m	80	2x30 m	80
CH - CF	2x60 m	122	2x50 m	122
Junior à Super vétéran H et F arc classique	2x70 m	122	2x50 m	122
Cadet à Super vétéran H et F arc à poulies	2x50 m	Spot individuel 80	2x50 m	122
		Réduit au 5		

** Les poussins doivent tirer une puissance marquée sur les branches inférieure ou égale à 18 livres (cf Règlements Généraux)

Engagement FITA ou Fédéral : Adultes 10€ - Jeunes et Juniors 8 €

Engagement FITA avec Finales : Adultes 12€ - Jeunes et Juniors 10 €

Engagement 2 tirs qualificatifs : Adultes 18€ - Jeunes et Juniors 14 €

Engagement 2 tirs dont FITA avec duels : Adultes 20€ - Jeunes et Juniors 16 €

Préinscriptions au plus tard le **14/06/2017** minuit à : acs.competition@gmail.com ou 06 47 05 06 74

Priorité aux archers varois jusqu'au 11/06/2017 minuit



Inscriptions obligatoires à renvoyer par courrier avec le règlement par chèque à l'ordre de "Arc Club Sanary" **avant le 15/06/2017** à : Catherine GOUALOU 130 Montée des Oliviers 83330 LE CASTELLET

Priorité aux inscriptions accompagnées du règlement

Formalités :

- Passage au greffe :
pour prendre part à la compétition, l'archer doit être titulaire d'une licence ouverte à la compétition en cours de validité.
- Tenue blanche ou club exigée (cf. Règlement Général C.12.1)
- Dépôt des équipes FITA/Fédéral au greffe avant le début des tirs
- Inscription des coaches avec présentation de leur licence mentionnant cette fonction (Tenue de sport demandée).

Les tentes et abris volumineux seront admis uniquement 4 m derrière la zone archers
Les animaux ne sont pas admis dans le complexe sportif

Une buvette et des chaises seront à votre disposition durant les compétitions
Boissons chaudes et froides, sandwiches chauds (barbecue) et froids, salades, glaces

**Interdiction de fumer sur la totalité de l'enceinte du stade
(uniquement sur les parkings extérieurs)**